

Réf.: R1231 V1

États de surface - Mesure

Date de publication : **10 juin 2006**

Cet article est issu de : **Mécanique | Frottement, usure et lubrification**

par Bernard RAPHET

Résumé Les surfaces industrielles produites par des moyens techniques présentent des irrégularités par rapport à la surface idéale. Les équipements destinés à la quantification de la topographie de surface se sont multipliés ces dernières années, grâce notamment à l'évolution des appareils de mesure à contact (ajout d'un troisième axe de mesure), de la microscopie à haute résolution, et du traitement de l'information et de l'image. Les techniques tridimensionnelles sont à la veille d'être utilisées en production.

Abstract

Pour toute question: Service Relation clientèle Techniques de l'Ingénieur Immeuble Pleyad 1 39, boulevard Ornano 93288 Saint-Denis Cedex

Par mail: infos.clients@teching.com Par téléphone: 00 33 [0]1 53 35 20 20 Document téléchargé le : 29/10/2021

Pour le compte : 7200039662 - ens paris saclay // 138.231.69.113

© Techniques de l'Ingénieur | tous droits réservés

États de surface

Mesure

par Bernard RAPHET

Responsable Qualité et responsable Formation d'ANNECY MÉTROLOGIE Ancien responsable du service métrologie du CTDEC (Centre technique de l'industrie du décolletage)

1.	Mesures des états de surface	R 1 23	1 - 2
1.1	Estimation des paramètres	_	2
1.2	Règles et procédures de vérification	_	2
1.3	Comparaison des valeurs mesurées des paramètres aux limites		
	de tolérance	_	3
1.4	Expression du résultat	_	4
2.	Équipements de mesure d'états de surface	_	5
2.1	Appareils à palpeur	_	5
2.2	Évaluation par comparaison viso-tactile	_	7
_	December of the standard december of the second		0
3.	Raccordement des résultats de mesure d'états de surface	_	8
3.1	Étalons	_	8
3.2	Étalonnage de l'équipement	_	8
4.	Topographie	_	11
4.1	Introduction	_	11
4.2	Paramètres de surface	_	12
4.3	Méthodes de mesure	_	13
Pou	r en savoir plus	Doc. R 1	232

C e document est à lire à la suite du dossier [R 1 230].

Les dossiers [R 1 230] et [R 1 231] présentent, d'une manière non exhaustive, les connaissances actuellement admises dans le domaine de la caractérisation de surface à partir essentiellement d'une étude bibliographique et de l'expérience de l'auteur.

Dans le monde industriel, on retrouve aujourd'hui, la présence :

- de plans avec des paramètres correspondants aux anciennes normes (définitions différentes suivant les pays d'origine);
- de matériels d'ancienne génération (paramètres suivants anciennes normes avec un traitement du signal plus normalisé);
- de plans et équipements conformes à la normalisation en vigueur, mais que peu de gens utilisent correctement;
- d'équipements permettant la caractérisation tridimensionnelle de l'état de surface, avec des méthodes de traitement différentes;
 - de documents prénormatifs des paramètres de surface.

Cette situation est due à la récente évolution de la normalisation, et au développement des équipements, à l'augmentation des performances du matériel informatique et des logiciels.

La mesure tridimensionnelle de la microgéométrie est actuellement le moyen le plus fidèle pour caractériser une surface. Elle permet l'observation, l'identification et la quantification des irrégularités. Elle permet également la réalisation d'études sur les corrélations entre la microgéométrie et la fonction ou le comportement d'une surface. Ces études devraient permettre notamment de préciser ou redéfinir les limites entre les différents écarts géométriques (forme, ondulation et rugosité), que ce soit sur un profil ou sur une surface.

En effet, si certaines fonctions nécessite la prise en compte de ces écarts géométriques séparément, d'autres nécessitent de les caractériser plus globalement (par exemple : forme + ondulation ou ondulation + rugosité ou forme + ondulation + rugosité).

Historiquement, l'état de surface a été évalué visuellement et/ou tactilement, puis mesuré sur un profil à l'aide de capteurs avec un traitement du signal plus ou moins performants (profilométrie), et enfin mesuré sur une partie de la surface (topographie). Les techniques tridimensionnelles ne sont plus réservées aux laboratoires de recherche. Les prototypes sont devenus des équipements industriels que l'on retrouve dans des laboratoires d'entreprises ou de sociétés de services. On peut imaginer qu'au niveau des équipements, les prochaines étapes seront la mesure tridimensionnelle d'état de surface en production et la mesure intégrale d'une surface entière (macro, microgéométrie, soit de façon séparée soit de façon globale).

Mesures des états de surface

1.1 Estimation des paramètres

L'élément à mesurer présente :

- des zones homogènes: les valeurs déterminées sur la surface entière doivent être utilisées pour la comparaison avec les exigences;
- des zones non homogènes : les valeurs des paramètres déterminées sur chacune de ces zones doivent être utilisées séparément pour la comparaison avec les exigences.

Lorsque les exigences sont spécifiés par la limite supérieure du paramètre, il faut utiliser la ou les zones de la surface qui semblent présenter la valeur maximale du paramètre.

Si la direction n'est pas spécifiée, la pièce doit être positionnée de sorte que la direction de la section corresponde aux valeurs maximales des paramètres de hauteurs de rugosité de surface.

Les paramètres sont estimés sur une longueur d'évaluation. Ils sont définis (tableau 1) :

- soit sur une longueur de base;
- soit sur la longueur d'évaluation. Il est donc nécessaire pour effectuer une mesure de connaître la longueur d'évaluation. Elle peut être imposée :
- par la spécification (longueur d'évaluation ou longueur de base) :
 - par la longueur de l'élément à mesurer ;
 - ou par défaut.

Les valeurs par défaut, en fonction des familles de paramètres, sont précisées dans le tableau 2.

1.2 Règles et procédures de vérification

1.2.1 Paramètres de rugosité définis par rapport à la ligne moyenne

Afin d'isoler le profil de rugosité, il est important de choisir la longueur de base qui correspond le mieux au profil d'état de surface à mesurer. Le mauvais choix de la longueur d'onde de coupure pour la mesure peut :

 soit ne pas séparer correctement les écarts et donc laisser dans le profil des éléments de l'ondulation, la valeur des paramètres de rugosité sera surestimée;

Tableau 1 – Estimation du paramètre							
Paramètre	Calcul intermédiaire	Calcul du paramètre					
Paramètre défini par la longueur de base	Calcul du paramètre, avec les données de mesurage obtenues sur chaque longueur de base	Moyenne arithmétique des estimateurs du paramètre obtenus sur toutes les longueurs de base					
Paramètre défini par la longueur d'évaluation		Calcul du paramètre, avec les données de mesurage obtenues sur la longueur d'évaluation					

Tableau 2 – Valeurs par défaut de la longueur d'évaluation					
Paramètres	Longueur d'évaluation par défaut				
Paramètres définis pa	r rapport à la ligne moyenne				
Profil de rugosité <i>R</i>	longueur d'évaluation = 5 × longueur de base				
Profil d'ondulation W	aucune				
Profil primaire P	longueur totale de l'élément				
Paramètres défin	is par rapport aux motifs				
Profil de rugosité R	16 mm				
Profil d'ondulation W	16 mm				
Paramètres définis par	rapport à la courbe de portance				
Profil de rugosité <i>R</i>	longueur d'évaluation = 5 × longueur de base				
Profil de rugosité <i>R</i> lié aux motifs	16 mm				
Profil primaire P	longueur totale de l'élément				

 soit trop filtrer le profil et réduire la hauteur des éléments du profil, la valeur des paramètres de rugosité sera sous-estimée.

Tableau 3 – Choix de la longueur de base en fonction du profil de rugosité							
Nature		Profil de rug					
du paramètre	non périodique périodique				Conditions de mesure à appliquer		
Paramètre spécifié	Ra – Rq – Rsk – Rku – Rdq	Rz – Rp – Rv – Rc – Rt	RSm	tous les paramètres			
Paramètre à estimer	Ra (μm)	Rz (μm)	RSm (mm)		Longueur de base λc (mm)	Longueur d'évaluation ℓ n (mm)	
Estimation	0 < Ra < 0,02 0,02 < Ra < 0,1 0,1 < Ra < 2 2 < Ra < 10	0 < Rz < 0,1 0,1 < Rz < 0,5 0,5 < Rz < 10 10 < Rz < 50	0,013 < RSm < 0,04 0,04 < RSm < 0,13 0,13 < RSm < 0,4 0,4 < RSm < 1,3		0,08 0,25 0,8 2,5	0,4 1,25 4 12,5	
	10 < <i>Ra</i> < 80	50 < <i>Rz</i> < 200	1,3 < <i>l</i>	RSm < 4	8	40	

Tableau 4 – Conditions de mesure recommandées pour les paramètres liés aux motifs							
A (mm)	B (mm)	Longueur d'exploration (mm)	Longueur d'évaluation (mm)	λs (mm)	Rayon maximal de la pointe du palpeur (μm)		
0,02	0,1	0,64	0,64	0,002 5	2 ± 0,5		
0,1	0,5	3,2	3,2	0,002 5	2 ± 0,5		
0,5	2,5	16	16	0,008	5 ± 1		
2,5	12,5	80	80	0,025	10 ± 2		
Sauf spécifications pa	Sauf spécifications particulières, les valeurs par défauts sont : $A = 0.5$ mm et $B = 2.5$ mm (en gras).						

Si la longueur de base est spécifiée comme exigence, la longueur d'onde de coupure, λc , doit être choisie égale à cette longueur de base.

Lorsque la spécification de rugosité ne précise pas la longueur de base :

- choisir la longueur de base, à partir du tableau 3, en fonction du type de profil de rugosité, du paramètre spécifié sur le plan et de l'estimation du paramètre Ra ou Rz ou RSm;
- effectuer une mesure du paramètre Ra ou Rz ou RSm dans les conditions de mesure déterminée;
- comparer ce résultat à la plage de valeurs données dans le tableau 3;
- si la valeur mesurée est en dehors de la plage des valeurs correspondants à la longueur de base estimée, régler l'instrument sur la valeur de la longueur de base correspondant au paramètre mesuré. Faire un nouveau mesurage dans ces nouvelles conditions et comparer le nouveau résultat aux valeurs du tableau 3. Les valeurs devraient se situer dans la plage:
 - effectuer la mesure du paramètre spécifié.

1.2.2 Paramètres définis par rapport aux motifs

Alors que la longueur d'onde de coupure permet de séparer les écarts de rugosité et d'ondulation pour les paramètres liés à la ligne moyenne, ce sont les opérateurs A et B qui sont utilisés pour effectuer cette séparation pour les paramètres liés aux motifs. Les conditions de mesure, et notamment les opérateurs A et B, recommandées sont précisées dans le tableau Φ .

Pour calculer les paramètres d'ondulation, le profil primaire doit être mesuré par rapport à une référence de guidage.

Tableau 5 – Choix de la longueur d'onde de coupure pour séparer les écarts géométriques				
Longueur d'onde de coupure λc (mm) (mm) (mm)				
0.8 4				

12.5

En gras : conditions recommandées.

25

1.2.3 Paramètres définis par rapport à la courbe de portance

Pour mesurer les paramètres définis par rapport à la courbe de portance, l'utilisation d'un équipement avec référence de guidage est recommandée.

La longueur d'onde de coupure utilisée pour séparer les écarts géométriques est à choisir dans le tableau 5.

1.3 Comparaison des valeurs mesurées des paramètres aux limites de tolérance

Il existe deux façons différentes d'interpréter la limite des spécifications d'état de surface.

1.3.1 Règle des 16 %

Lorsque les exigences sont spécifiées par la limite supérieure du paramètre, la surface est considérée comme étant acceptable si au

Tableau 6 – Règles applicables pour les différentes familles de paramètres						
Paramètres Règle Règle de la valeur définis par rapport des 16 % maximale						
à la ligne moyenne	Х	X				
aux motifs X						
à la courbe de portance	X	X				

maximum 16 % de toutes les valeurs mesurées du paramètre considéré, obtenues sur une longueur d'évaluation, dépassent la valeur spécifiée.

Lorsque les exigences sont spécifiées par la limite inférieure du paramètre, la surface est considérée comme étant acceptable si au maximum 16 % de toutes les valeurs mesurées du paramètre considéré obtenues sur une longueur d'évaluation sont dépassées par la valeur spécifiée.

16 % correspond à une valeur mesurée sur 6, hors de la limite spécifiée, ou 2 valeurs sur 12, etc.

1.3.2 Règle de la valeur maximale

Lorsque les exigences sont spécifiées par la valeur maximale du paramètre, aucune des valeurs mesurées du paramètre de rugosité sur l'ensemble de la surface à contrôler ne doit dépasser la valeur spécifiée.

Pour désigner la valeur maximale admissible du paramètre, le suffixe « max. » doit être ajouté au symbole du paramètre.

Exemple: Rzmax 10.

1.3.3 Règles applicables pour chaque famille de paramètres

La règle à appliquer par défaut est la règle des 16 %. L'application de ces règles pour les différentes familles de paramètres est précisée dans le tableau **6**.

1.3.4 Évaluation du paramètre

Les paramètres d'état de surface ne servent pas à la description des défauts de surface. Les défauts de surface tels que rayures et pores ne doivent pas être pris en considération lors de la vérification de l'état de surface.

Pour décider si une surface est conforme ou non à la spécification, une série de valeurs du paramètre d'état de surface doit être utilisée, chacune déterminée à partir d'une longueur d'évaluation.

La fiabilité de la décision de conformité et la précision de la valeur moyenne obtenue dépendent du nombre de longueurs de base, à l'intérieur de la longueur d'évaluation sur lesquelles la valeur du paramètre d'état de surface est obtenue et aussi du nombre de longueurs d'évaluation, c'est-à-dire du nombre de mesurages le long de la surface.

Pour les paramètres R, si la longueur d'évaluation ne comporte pas 5 longueurs de base, leurs limites supérieure et inférieure doivent être recalculées et ramenées à une longueur d'évaluation égale à 5 longueurs de base, en appliquant la formule suivante :

$$\sigma_5 = \sigma_n \sqrt{n/5}$$

avec n le nombre de longueurs de base utilisées (inférieur à 5).

Exemple:

valeur spécifiée sur le plan : Ra 1,6 μm ;

— longueur de l'élément spécifié : 3,5 mm ;

— longueur de base sélectionnée : 0,8 mm ;

— longueur d'évaluation, par défaut : 4 mm (5 x 0,8 mm).

Il est donc impossible d'effectuer la mesure.

La règle à appliquer est alors la suivante.

 Prendre le nombre maximal de longueur de base possible pour effectuer la mesure.

Dans notre cas, le nombre de longueur de base est $3 (3 \times 0.8 = 2.4 \text{ mm})$. La longueur de palpage sera égale à 3,2 mm (2.4 mm + 0.8 mm), 1 longueur de base étant nécessaire pour le fonctionnement correct de l'appareil.

La solution la plus utilisée dans l'industrie est le choix d'une longueur de base plus petite (0,25 mm par exemple), qui réduit ainsi la longueur de palpage à 1,5 mm. Ce choix n'est pas conseillé, une longueur d'onde de coupure trop petite risque de réduire l'amplitude du signal caractérisant l'amplitude des stries de rugosité de façon importante, réduisant ainsi la valeur du paramètre spécifié.

• Recalculer la limite en appliquant la formule suivante :

$$Ra = \sqrt{\frac{3}{5}} \times 1.6 = 1.24 \ \mu \text{m}$$

avec 1,6 la valeur du paramètre spécifié sur le plan (1,6 μm),

1,24 µm la valeur recalculée en fonction des conditions de palpage utilisées.

1.4 Expression du résultat

La mesure est un résultat de mesure et une incertitude de mesure. Le compte-rendu de la mesure devrait indiquer au minimum :

- le type d'instrument utilisé;
- le type de palpeur et la valeur du rayon;
- le type de filtre ;
- la longueur de base;
- la longueur d'évaluation ou le nombre de longueur de base;
- l'incertitude de mesure.

Dans le domaine de l'état de surface l'incertitude est exprimée en pour-cent. Elle est évaluée à partir des composantes suivantes :

- écart-type de répétabilité, obtenu sur une série de mesures ;
- incertitude-type sur la valeur des étalons de référence, calculée à partir de l'incertitude donnée sur le certificat d'étalonnage;
- erreur de justesse, écart entre la valeur de l'étalon et la moyenne d'une série de mesures de l'étalon sur l'appareil.

Des exemples d'incertitude de mesure sont donnés dans le tableau 7.

Tableau 7 – Exemples d'incertitude de mesure								
	Incertitude de mesure							
Type de mesure		Ra (en μm) Rz (en μm)		n μm)	Rt (en μm)		R (en μm)	
	< 0,2	> 0,2	< 1	> 1	< 2	> 2	< 0,8	> 0,8
Étalon étalonné dans un laboratoire de référence	±4%	± 2 %	± 10 %	±3%	± 18 %	±5%	±3%	±1%
Étalon étalonné dans un laboratoire industriel		±5%	± 15 %	±5%	± 20 %	± 10 %	± 10 %	±5%
Pièce mesurée en entreprise	± 20 %	± 10 %	± 20 %	± 10 %	± 25 %	± 20 %	± 15 %	± 10 %

2. Équipements de mesure d'états de surface

Il existe plusieurs moyens d'évaluer l'état de surface que l'on peut classer en deux groupes selon que l'évaluation est effectuée sur une surface ou sur un profil. Ces moyens sont utilisés:

- soit couramment dans l'industrie, appareil à palpeur avec contact, échantillons de comparaison viso-tactile;
- soit plus rarement pour des applications spécifiques, appareil à palpeur sans contact, méthodes optiques;
- soit encore plus rarement dans des laboratoires de recherche et développement, méthodes optiques, par photogramétrie.

Dans l'industrie le moyen le plus utilisé est l'appareil d'état de surface à palpeur avec contact du palpeur avec la surface à caractériser.

2.1 Appareils à palpeur

Ce type d'équipement, suivant son degré de perfectionnement, permet la mesure de tout ou partie des paramètres définis précédemment. En effet, l'évaluation des paramètres de profil primaire et d'ondulation nécessite une référence de guidage externe. La figure 1 représente, de façon schématique, un appareil à palpeur dont les différents composants sont définis ci-après:

- chaîne de mesure : chaîne fermée qui comprend tous les éléments mécaniques reliant la pièce à mesurer et la pointe du palpeur ;
- référence de guidage: composant de l'appareil qui génère le plan d'intersection et guide le capteur dans ce plan selon une trajectoire théoriquement exacte (profil de référence), qui est généralement une ligne droite;
- unité d'avance : composant de l'appareil qui déplace le capteur le long de la référence de guidage, ce dernier transmettant la position horizontale de la pointe du palpeur sous forme de coordonnée horizontale du profil ;
- capteur: composant de l'appareil qui contient l'élément de palpage, avec la pointe du palpeur, et le transducteur;
- élément de palpage : élément qui transmet le déplacement de la pointe du palpeur au transducteur;
- pointe du palpeur: élément constitué d'un cône nominalement circulaire ayant un angle défini et d'une extrémité nominalement sphérique avec un rayon défini;
- transducteur: dispositif qui convertit les coordonnées verticales du profil tracé par rapport au profil de référence en un signal utilisé dans l'appareil;
- amplificateur: dispositif qui effectue une transformation du signal dans l'appareil sans provoquer de modification intentionnelle du profil;
- convertisseur analogique-numérique (ADC): dispositif qui convertit le signal de l'appareil en valeurs numériques.

2.1.1 Valeurs nominales des caractéristiques des appareils

La forme idéale du palpeur est un cône, d'angle $60^{\rm o}$ de préférence ou $90^{\rm o}$, avec une pointe sphérique de rayon, $r_{\rm tip}$, de $2~\mu{\rm m}$, $5~\mu{\rm m}$ ou $10~\mu{\rm m}$. La force de mesure statique nominale du palpeur est de $0,000~75~{\rm N}$.

Les longueurs d'onde de coupure normalisées du filtre de profil sont :

0.08 mm: 0.25 mm: 0.8 mm: 2.5 mm: 8 mm

En général, l'état de surface est défini dans une bande de transmission, gamme de longueurs (tableau 8) :

- entre 2 filtres définis, filtre passe-bas qui coupe les longueurs d'onde courte et filtre passe-haut qui coupe les longueurs d'onde longue;
 - entre 2 limites pour la méthode des motifs.

Tableau 8 – Bande de transmission définissant l'état de surface						
Paramètres	Filtre passe-haut					
Paramètres définis par rapport à la ligne moyenne						
Profil R – paramètres de rugosité	λs	λc				
Profil W – paramètres d'ondulation	λς	λf				
Profil <i>P</i> – paramètres de profil primaire	λs	_				
Paramètres définis par rap	Paramètres définis par rapport aux motifs					
Profil R – paramètres de rugosité	λs, 0,008 mm par défaut	Α				
Profil W – paramètres d'ondulation	Α	В				
Paramètres définis par rapport à la courbe de portance						
Profil R – paramètres de rugosité	0,002 5 mm	0,8 mm				

Tableau 9 – Relation entre longueur d'onde de coupure λc, rayon de pointe et rapport des longueurs de coupure

λ <i>c</i> (mm)	λs (mm)	λc/λs	r _{tip} max. (μm)	Intervalle maximal d'échantillonnage (µm)
0,08	0,002 5	30	2	0,5
0,25	0,002 5	100	2	0,5
0,8	0,002 5	300	2 (1)	0,5
2,5	0,008	300	5 (2)	1,5
8	0,025	300	10 (2)	5

- (1) Pour les surfaces avec $Ra > 0.5 \, \mu \text{m}$ ou $Rz > 3 \, \mu \text{m}$, $r_{\text{tip}} = 5 \, \mu \text{m}$ peut en général être utilisé sans différence significative sur le résultat de mesure.
- (2) Pour les longueurs d'onde de coupure λs de 2,5 μm et 8 μm, il est presque certain que l'atténuation due au filtrage mécanique d'un palpeur ayant le rayon de pointe recommandé se situera en dehors de la bande de transmission définie.

Le tableau **9** définit les relations normalisées entre les longueurs d'onde de coupure, le rayon de pointe du palpeur et la distance maximale entre les points de numérisation.

2.1.2 Filtre

Le filtre est utilisé pour séparer les écarts géométriques. Le filtre λc génère la ligne moyenne qui correspond également au profil d'ondulation. Ce filtre, à phase correcte, est caractérisé par trois paramètres.

La longueur d'onde limite λc (cut-off)

Les longueurs d'onde de coupure normalisées du filtre de profil sont :

0,08 mm; 0,25 mm; 0,8 mm; 2,5 mm; 8 mm

La fonction de pondération (figure 2)

Ce filtre est basé sur une pondération mathématique du profil réalisée à l'aide d'une courbe gaussienne définie sur une longueur égale à la longueur d'onde de coupure. Cette courbe glisse de point en point sur le profil total. À chaque position, un point résultat est calculé par application de la formule de pondération sur les points situés sur la largeur de la courbe, λco .

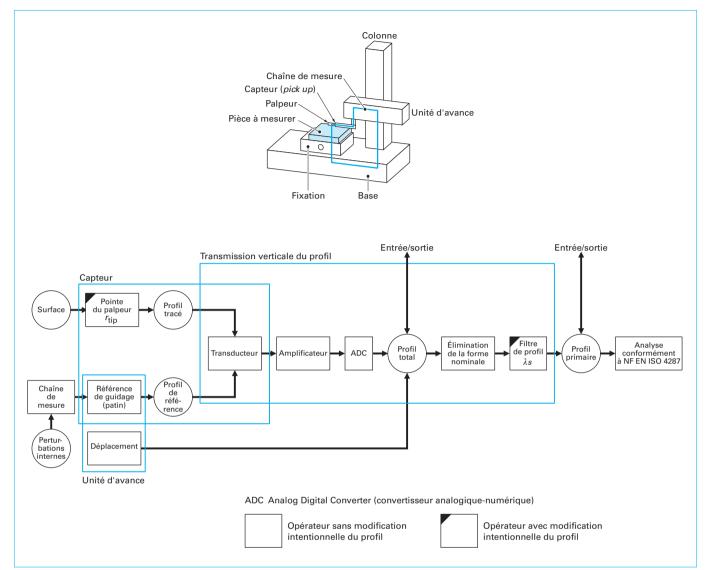


Figure 1 - Représentation schématique d'un appareil à palpeur

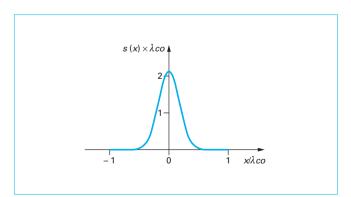


Figure 2 - Fonction de pondération du filtre de profil

Pour une longueur d'onde de coupure λco , l'équation est la suivante :

$$s(x) = \frac{1}{\alpha \lambda co} \exp - \pi \left(\frac{x}{\alpha \lambda co}\right)^2$$

avec x position par rapport au centre de la fonction de pondération,

 λco longueur d'onde de coupure du filtre de profil,

$$\alpha = \sqrt{\frac{\ln 2}{\pi}} = 0.4697$$

■ Le pourcentage de transmission (figure 3)

Ce type de filtre offre un coefficient de transfert de 50 % pour une longueur d'onde égale à la longueur d'onde de coupure.

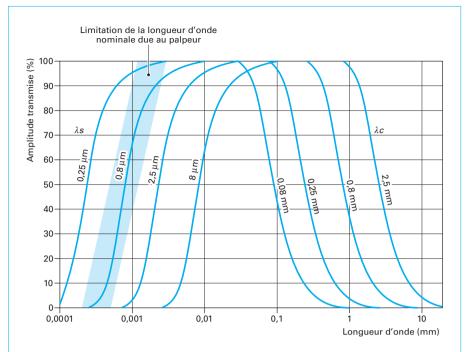


Figure 3 – Caractéristiques de transmission des filtres λc et λs

• Caractéristique de transmission de la composante du profil à longueur d'onde longue (ligne moyenne)

La caractéristique du filtre est déterminée à partir de la fonction de pondération au moyen de la transformée de Fourier. La caractéristique du filtre pour la ligne moyenne correspond à l'équation suivante :

$$\frac{a_1}{a_0} = \exp - \pi \left(\frac{\alpha \lambda co}{\lambda} \right)^2$$

avec a_0 amplitude d'un profil de rugosité sinusoïdal avant filtrage,

a₁ amplitude de la ligne moyenne de ce profil sinusoïdal,

 λco longueur d'onde de coupure du filtre de profil,

λ longueur d'onde du profil sinusoïdal.

• Caractéristique de transmission de la composante du profil à longueur d'onde courte

La caractéristique de transmission de la composante du profil à longueur d'onde courte est complémentaire à celle de la composante à longueur d'onde longue.

La composante à longueur d'onde courte est la différence entre le profil de la surface et la composante à longueur d'onde longue. L'équation en fonction de la longueur d'onde limite λco est :

$$\frac{a_2}{a_0} = 1 - \exp - \pi \left(\frac{\alpha \lambda co}{\lambda}\right)^2 \operatorname{soit} \frac{a_2}{a_0} = 1 - \frac{a_1}{a_0}$$

avec a_2 amplitude du profil de rugosité sinusoïdal.

2.1.3 Capteurs sans contact

Ces équipements peuvent être équipés de capteurs sans contact, à diode laser. Le faisceau est focalisé pour former sur la surface une tache d'environ $2\,\mu m$.

Ce type de capteur permet la mesure sur des pièces déformables ou sur des surfaces sensibles, verre, charbon, caoutchouc, vernis, plastique, sans détérioration. L'utilisation de ce capteur n'est possible que sur des surfaces réfléchissantes.

2.1.4 Appareils de la génération précédente

Ces appareils analogiques mettent en œuvre des filtres composés de deux modules successifs constitués d'une résistance et d'un condensateur (filtre RC). Ces filtres provoquent un déphasage et une déformation du signal plus ou moins importante.

De plus ces appareils, dans leur version atelier, sont équipés de palpeurs à patin qui rendent la mesure plus facile, mais ne permettent que la mesure des paramètres de rugosité.

2.2 Évaluation par comparaison viso-tactile

Le principe consiste à comparer la surface spécifiée à des échantillons de comparaison viso-tactile. Ces échantillons sont des reproductions de surfaces réelles réalisées généralement par électroformage, caractérisés par un ou plusieurs paramètres d'états de surface ayant des valeurs connues. Pour chaque procédé de fabrication, fraisage, tournage, rabotage, rectification, rodage, électroérosion, ..., les échantillons sont échelonnés suivant la gamme de valeurs nominales de *Ra* suivante:

$$0.05 - 0.1 - 0.2 - 0.4 - 0.8 - 1.6 - 3.2 - 6.3 - 12.5 \ \mu m$$

Par simple comparaison visuelle et tactile, il est facile de situer l'état de surface de la pièce entre deux échantillons successifs.

Son utilisation se limite à:

- faciliter le choix de la valeur limite du paramètre à spécifier, pour les bureaux d'étude;
 - aider au choix du procédé de fabrication ;
- aider au réglage de la fabrication ;
- surveiller, en fabrication, la constance et la qualité des surfaces.

3. Raccordement des résultats de mesure d'états de surface

3.1 Étalons

3.1.1 Mesures matérialisées

L'étalonnage des instruments dans leurs divers modes de fonctionnement nécessite plusieurs types d'étalons. Chacun de ces étalons a un domaine d'application limité en fonction de ces caractéristiques (tableau 10).

Le tableau **11** décrit les différents étalons définis par la normalisation.

3.1.2 Étalonnage des étalons matérialisés

Les caractéristiques métrologiques des étalons matérialisés sont déterminées par un étalonnage. Il est essentiel de pouvoir relier ces valeurs au système international d'unités, SI.

Les laboratoires nationaux des principaux pays industrialisés ont signé un accord de reconnaissance mutuelle (MRA) de leurs étalons et des certificats d'étalonnage qu'ils émettent.

Dans chaque pays, des organismes d'accréditation reconnaissent les compétences des laboratoires d'étalonnage pour des domaines bien définis avec des incertitudes de mesure maîtrisées. En France, cet organisme est le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation). Les principaux organismes d'accréditation européens et mondiaux ont signés des accords de reconnaissance mutuelle des certificats d'étalonnage émis dans le cadre d'accréditation.

Dans le domaine des états de surface, il n'y a, à ce jour en France, que des laboratoires d'étalonnage accrédités COFRAC avec des incertitudes de mesure plus ou moins importantes.

Pour le raccordement des étalons d'états de surface, en fonction des incertitudes de mesure recherchées, il faut s'adresser :

- soit à un laboratoire d'étalonnage accrédité COFRAC (www.cofrac.fr) ;
- soit à un laboratoire d'étalonnage étranger reconnu (www.european-accreditation.org) ou (www.ilac.org);
 - soit à un laboratoire national de métrologie (www.bipm.fr).

Dans le cadre de son programme de développement, le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) a entrepris des travaux visant à mettre en place des références nationales pour la mesure des états de surface.

3.1.3 Étalons logiciels

Etalon logiciel

Donnée ou logiciel de référence destinée à reproduire la valeur d'un mesurande avec une incertitude connue afin de vérifier par comparaison le logiciel utilisé pour calculer le mesurande dans un instrument de mesure.

Étalons logiciels de type F

Ces étalons logiciels sont conçus pour vérifier les logiciels des instruments de mesure, c'est-à-dire les algorithmes de filtrage et de calcul de paramètres.

• Type F1, données de référence : ces étalons logiciels sont des fichiers de données informatiques fournissant une représentation numérique de l'ensemble d'une surface ou d'un profil, calibre virtuel, sur un support d'enregistrement adapté. Ces données sont entrées dans le logicel soumis vérification. Les résultats obtenus sont comparés aux résultats indiqués sur le certificat d'étalonnage du calibre virtuel.

Tableau 10 – Les types d'étalons						
Туре	Nom					
А	Étalon de profondeur					
В	Étalon de l'état de la pointe du palpeur					
С	Étalon d'espacement					
D	Étalon de rugosité					
E	Étalon de coordonnées du profil					

• Type F2, logiciel de référence : ces étalons logiciels sont des logiciels de référence informatiques et raccordables. Ils sont utilisés pour essayer les logiciels en entrant un ensemble commun de données dans le logiciel soumis à l'essai ou à l'étalonnage et dans le logiciel de référence, puis en comparant les résultats obtenus avec le logiciel soumis à l'essai aux résultats certifiés du logiciel de référence. Il peut être utilisé pour certifier les étalons logiciels de type F1.

3.2 Étalonnage de l'équipement

3.2.1 Définitions

Étalonnage: ensemble des opérations établissant, dans des conditions spécifiées, la relation entre les valeurs de la grandeur indiquées par un appareil de mesure ou un système de mesure, ou les valeurs représentées par une mesure matérialisée.

Traçabilité: propriété du résultat d'un mesurage ou d'un étalon tel qu'il puisse être relié à des références déterminées, généralement des étalons nationaux ou internationaux, par l'intermédiaire d'une chaîne ininterrompue de comparaisons ayant toutes des incertitudes déterminées.

Étalonnage d'une configuration : l'instrument à contact (palpeur) doit être étalonné à chaque modification des éléments de base du système, qui modifie intentionnellement ou non le profil mesuré. Chaque configuration de l'instrument à contact (palpeur) doit être étalonnée séparément.

Lieu de l'étalonnage: il est recommandé que l'instrument à contact soit étalonné sur son lieu d'utilisation, en présence de conditions environnementales similaires à celles qui existeront lors des mesurages, pour tenir compte des facteurs d'influence externes (bruit, température, vibrations...).

3.2.2 Étalons de mesure

En fonction du mode de fonctionnement de son équipement et de son utilisation, il faudra déterminer les opérations d'étalonnage à effectuer.

Les principaux étalons permettant l'étalonnage d'un instrument à contact sont :

- verre plan ;
- cales étalons ;
- étalon de profondeur:
 étalon d'espacement:
 étalon de rugosité:
 étalon de coordonnées de profil:
 type D;
 étalon logiciel:
 type E;

Ces étalons sont actuellement définis par la normalisation. La principale difficulté est de les acquérir. On trouve, sur le marché, essentiellement des étalons de type D ou C.

		Tableau 11 – Descriptio	n des différents étalons
	Туре	Description	_
A	A1	Rainures larges à fond plat	d W
	A2	Rainures larges à fond arrondi	d r
	B1	Rainure étroite à fond arrondi	d t
В	В2	2 réseaux de rainures de valeur <i>Ra</i> identique avec 2 profils différents, l'un sensible et l'autre non sensible aux dimensions de la pointe du palpeur	RSm RSm RSm
	В3	Fine arête protubérante En pratique, on utilise une lame de rasoir non revêtue. La largeur de l'arête est d'environ 0,1 μm.	Lame de rasoir Système de serrage
	C1	Rainures à profil sinusoïdal	RSm
С	C2	Rainures à profil en triangle isocèle	RSm

Tableau 11 – Description des différents étalons (suite et fin)					
	Туре	Description			
С	C3	Rainures sinusoïdales simulées			
	C4	Rainures à profil en arcs de cercle	RSm		
	D1	Profils unidirectionnels irréguliers	$5\lambda c$ $5\lambda c$		
D	D2	Profils circulaires irréguliers	$5\lambda c$ $5\lambda c$		
	E1	Sphère ou hémisphère de précision			
Е	E2	Prisme de précision			

3.2.3 Caractéristiques métrologiques des instruments à contact

Les principales caractéristiques métrologiques sont :

- justesse du capteur;
- rectitude de déplacement du capteur, dans le cas de référence externe
 - erreur d'indication de la position horizontale.

3.2.4 Étalonnage

3.2.4.1 Préparation

Avant l'étalonnage de l'instrument, il est nécessaire de vérifier :

- le bon fonctionnement de l'instrument ;
- l'état de la pointe du palpeur, soit en utilisant un étalon de type B, soit par observation à un très gros grossissement.

3.2.4.2 Étalonnage du profil résiduel

Le verre plan exempt de rayures reproduit le profil résiduel. Il est possible d'établir l'influence de la rectitude de la référence externe, des conditions d'environnement et du bruit de l'instrument.

L'étalonnage consiste :

- au palpage du verre plan ;
- au calcul des paramètres Pt et Pq;
- à la détermination des écarts.

3.2.4.3 Étalonnage de la composante verticale du profil

L'étalon de profondeur, de type A, reproduit la profondeur du profil afin de mesurer l'erreur d'indication de la composante verticale du profil. En l'absence d'étalon de profondeur, il est possible d'utiliser des cales étalons.

Attention à l'incertitude sur la hauteur des étages de cales ! L'étalonnage consiste :

- au palpage de l'étalon de profondeur ou de l'empilage de cales;
- à la détermination de la profondeur de la rainure ou de la différence de hauteur entre les cales.

3.2.4.4 Étalonnage de la composante horizontale du profil

L'étalon d'espacement, de type C, reproduit la largeur moyenne d'un élément de profil, *PSm*, afin de mesurer l'erreur d'indication de la composante horizontale du profil.

L'étalonnage consiste :

- au palpage de l'étalon d'espacement;
- au calcul du paramètre PSm;
- à la détermination des écarts.

3.2.4.5 Étalonnage du système de coordonnées du profil

Le verre plan incliné reproduit :

- l'angle des moindres carrés;
- la hauteur totale du profil primaire, *Pt*, après suppression de la droite des moindres carrés établissant ainsi l'erreur sur les coordonnées horizontale et verticale ensemble, c'est-à-dire variation dans la vitesse de déplacement, non-linéarité des échelles, ...

L'étalon de coordonnées du profil reproduit la hauteur totale du profil primaire, *Pt*, après suppression de la forme nominale des moindres carrés, établissant ainsi le système de coordonnées.

L'étalonnage consiste :

- au palpage du verre plan incliné ou de l'étalon de coordonnées de profil, de type ${\rm E}\ ;$
- au calcul du paramètre Pt après suppression de la forme nominale;
 - à la détermination des écarts.

3.2.4.6 Étalonnage de l'instrument à contact dans son ensemble

Paramètres liés à la ligne moyenne

L'étalon de rugosité, de type D, reproduit, en établissant ainsi une vérification globale de l'instrument à contact :

- l'écart moyen arithmétique Ra;
- la hauteur maximale du profil Rz.

L'étalonnage consiste :

- au palpage de l'étalon de rugosité;
- au calcul des paramètres Ra et Rz;
- à la détermination des écarts.

Paramètres liés aux motifs

Les étalons de rugosité, de type C4, reproduisent, en établissant ainsi une vérification globale de l'instrument à contact :

- pour les étalons avec un pas de 0,25 mm: la profondeur moyenne des motifs de rugosité R et le pas moyen des motifs de rugosité AR:
- pour les étalons avec un pas de $0.8 \,\mathrm{mm}$: la profondeur moyenne des motifs d'ondulation W et le pas moyen des motifs d'ondulation AW.

L'étalonnage consiste :

- au palpage de l'étalon;
- au calcul des paramètres R et AR ou W et AW;
- à la détermination des écarts.

3.2.5 Étalonnage simplifié des instruments (palpeurs à patin)

Seule la vérification du bon fonctionnement et l'étalonnage de l'instrument dans son ensemble à l'aide d'un ou plusieurs étalons de rugosité de type D sont généralement réalisés.

4. Topographie

4.1 Introduction

La caractérisation de l'état d'une surface ne peut se limiter à l'analyse d'une trajectoire. Vouloir caractériser l'intégralité d'une surface ou d'une portion de surface est l'objectif recherché pour connaître son relief, sa texture et ses défauts de surface. Les avancées technologiques repoussent toujours la connaissance et la mesure des états de surface. Ces dernières années ont vu un grand développement d'équipements destinés à la quantification de la topographie de surface, grâce à l'évolution :

- des appareils de mesure à contact (ajout d'un troisième axe de mesure);
 - de la microscopie à haute résolution ;
 - du traitement de l'information et du traitement d'image.

La mesure tridimensionnelle des états de surface dépasse le cadre du contrôle qualité des surfaces sur des produits industriels. L'image tridimensionnelle permet d'augmenter les possibilités d'analyse de la texture des surfaces.

Elle est destinée davantage à la recherche et à l'expertise et permet ainsi d'optimiser la fonction pour laquelle est destinée une surface, frottement, adhérence, étanchéité, lubrification, écoulement, etc.

Les premiers travaux de recherche au niveau européen ont été menée par l'École Centrale de Lyon et l'équipe de l'Université de Birmingham, dans le cadre d'un contrat européen intitulé « The development of methods for the characterisation of roughness in three dimensions », entre 1990 et 1995.

Entre 1998 et 2001, le programme de recherche européen SURF-STAND a réuni des industriels de différents secteurs d'activité, des constructeurs d'équipements de mesure d'états de surface et des universités. Les résultats issus de ces recherches seront repris au niveau international au travers d'une norme ISO « Spécification géométrique des produits (GPS) – États de surfaces : surfacique » qui sera structurée suivant la matrice GPS (voir [R 1 230] § 1.2).

Afin de disposer rapidement de documents normatifs, la normalisation française a décidé de publier trois normes expérimentales :

- termes, définitions, et paramètres ;
- caractéristiques métrologiques des instruments à contact ;
- étalons et étalonnage des instruments à contact.

La détection de défauts de surface comme les fissures, les rayures, les trous, etc., fait généralement appel à des technologies utilisées pour le contrôle non destructif (ultrasons, courants de Foucault, etc.) ou la vision industrielle dans le cas de contrôle à 100 % de produits.

4.2 Paramètres de surface

4.2.1 Séparation des écarts géométriques

L'échantillonnage de la topographie d'une surface s'effectue par l'acquisition d'un certain nombre de points équidistants d'un pas régulier en X et en Y.

Le traitement débute par le dégauchissage (redressement) de la surface palpée. Cette opération nécessite la détermination du plan des moindres carrés. Cette méthode vise à minimiser les variations par rapport à chacun des coefficients du plan moyen.

Par analogie à la terminologie utilisée en profilométrie 2D, les principales composantes qui constituent l'information mesurée sur une surface, sont :

- la forme ;
- l'ondulation;
- la rugosité.

La principale différence est la prise en compte de la direction de ces composantes. En effet, la direction de la forme, de l'ondulation et de la rugosité peuvent être différentes. L'orientation des composantes topographiques d'une surface est mis en évidence par l'analyse du spectre de Fourier.

La seconde étape du traitement est le filtrage, qui consiste à séparer les différentes composantes de la surface. Le principe est de passer de la surface réelle à la surface souhaitée par l'utilisation de filtres suivant que l'on veuille obtenir une surface primaire, une surface d'ondulation ou une surface de rugosité. Les différents filtres permettent:

- d'éliminer la forme de la surface primaire ;
- d'éliminer les composantes de très faible échelle (bruit de fond) de la surface réelle et d'obtenir ainsi la surface d'ondulation;
- de séparer les composantes de faible échelle ou de grande échelle de la surface primaire et d'obtenir la surface de rugosité.

Naturellement le filtrage gaussien utilisé sur le profil, tel que défini au paragraphe 2.1.2, a été étendu à la surface (3D). Il peut être anisotrope, c'est-à-dire variable suivant la direction, ou isotrope, c'est-à-dire insensible à la direction.

D'autres méthodes de filtrage sont en cours d'étude, permettant une représentation plus fidèle de la surface en suivant mieux sa forme générale et en n'étant pas affecté par la présence de creux ou de pics. Il s'agit de filtres morphologiques, filtres robustes, filtres par splines, filtres en ondelettes, etc.

Il est bien évident que le résultat des paramètres calculés dépend du type de filtre utilisé, d'où l'importance de normaliser les méthodes (figure 4).

Définition des termes de la figure 4

- Surface réelle : ensemble des éléments qui existent physiquement et séparent la totalité de la pièce de son environnement.
- Surface extraite : représentation de la surface primaire échantillonnée.

	Surface réelle			
Acquisition des		s points (x, y,Z)		
Résultats bruts				
Correction des erreurs systématic		eurs systématiques		
	Surface extraite			
	Suppression de la forme nominale : opérateur F			
	Suppression du bruit de fond : filtre de type S			
	Surface primaire			
	Calcul des paramètres surfaciques SF			
Séparation des écarts géométriques				
Filtres surfaciques de type S et de type L (1)				
Surface d'ondulation		Surface de rugosité		
Calcul des paramètres d'ondulation		Calcul des param	nètres de rugosité	
(1) Le choix des bornes S et L permet d'obtenir soit l'équivalent d'une surface de rugosité (par exemple $S=0,025$ mm et $L=2$ mm), soit l'équivalent d'une surface d'ondulation (par exemple : $S=1$ mm et				

Figure 4 - Traitement de la séparation des écarts géométriques

L = 5 mm).

- Surface primaire : surface résultant de l'application d'un modèle mathématique à la surface réelle.
- Filtre de type S: élimine les composants de faible échelle de la surface réelle, permet d'obtenir la surface primaire. Il peut être utiliser pour réduire le bruit de fond et/ou obtenir une surface d'ondulation.
- Filtre de type L: sépare les composants de faible échelle des composants de grande échelle, à partir de la surface primaire. Il peut être utilisé pour obtenir une surface de rugosité et/ou pour supprimer les écarts de forme.
- Filtre de type F: élimine la forme de la surface extraite ou primaire.
- Surface SF: surface issue de la surface extraite ou primaire de laquelle ont été supprimés les composants de faible échelle par l'utilisation d'un filtre S ainsi que la forme nominale à l'aide d'un opérateur F
- Surface SL: surface issue d'une surface SF de laquelle ont été supprimés les composants de grandes échelles par l'utilisation d'un filtre L.
- Aire de base : portion de surface utilisée pour la détermination des paramètres caractérisant la surface.
- Aire d'évaluation : ensemble des aires de base utilisées pour établir la surface à évaluer.

4.2.2 Définition des paramètres surfaciques

À ce jour, les paramètres 3D ne sont pas normalisés. Les paramètres présentés dans le tableau **12** sont issus de la norme expérimentale française XP E 05-030-1.

4.3 Méthodes de mesure

Différentes techniques permettent d'obtenir une image en trois dimensions de l'état d'une surface. Elles font appel à des principes physiques (variation de capacités, diffusion d'ultrasons), optiques (interférométrie, diffraction) ou mécaniques (palpage). Les méthodes les plus couramment employées (figure 5) pour la quantification de l'état de surfaces, utilisent des systèmes de mesure optiques ou à contact mécanique.

4.3.1 Méthode de mesure à contact mécanique

La méthode consiste à explorer la surface au moyen d'une série de palpages parallèles suivant des lignes régulièrement espacées. Ceci suppose que soit l'échantillon, soit le palpeur puisse se déplacer dans les trois directions de l'espace et qu'un système permette de caler avec précision les profils les uns par rapport aux autres.

La solution la plus répandue est l'utilisation d'un rugosimètre, tel que présenté dans le paragraphe 2, (coordonnées x et Z), auquel est ajouté un système mécanique de déplacement, constitué en général par un table micrométrique générant le déplacement de l'échantillon (coordonnées y). Un système électronique commande les déplacements et recueille les données sous forme discrétisée.

À partir de ces données, on peut :

- calculer les différents critères de rugosité et d'ondulation après filtrage;
 - visualiser le relief de plusieurs façons :
 - visualisation en perspective utilisant directement les profils enregistrés (lignes ou maillage),
 - projection soit avec des courbes de niveaux, soit avec des fausses couleurs.
 - image de synthèse lissée simulant une photographie de la surface.

Les techniques actuelles montrent que la topographie est appréhendée uniquement à l'aide de plusieurs relevés profilométriques effectués dans des directions choisies de la surface. Cette méthode de mesure devient très incomplète lorsque la surface est anisotrope, puisque par définition, la topographie de celle-ci devient dépendante de la direction de mesure.

4.3.2 Principales méthodes de mesure optiques

4.3.2.1 Profilométrie laser (coaxial ou par triangulation)

Ces méthodes sont très proches de la méthode par contact, à savoir qu'elles nécessitent l'exploration de la surface au moyen d'une série de trajectoires parallèles régulièrement espacées par déplacement de l'échantillon ou de la source. Les coordonnées Z sont acquises à l'aide d'un capteur optique à source laser. La méthode peut être coaxiale ou basée sur le principe de la triangulation suivant que le faisceau émis et le faisceau réfléchi suivent le même trajet ou une trajectoire différente (figure ${\bf 6}$).

La méthode coaxiale nécessite un système de déplacement vertical permettant l'asservissement du point de focalisation du faisceau laser sur la surface.

L'exploitation des données, calcul des paramètres et visualisation de la surface, se fait avec les mêmes outils que ceux utilisés par la méthode avec contact.

4.3.2.2 Microscopie interférométrique

La lumière d'une source est divisée à l'aide d'un miroir séparateur, une partie du faisceau est dirigé sur la pièce, l'autre sur un miroir de référence (figure 7). Après réflexion, les deux faisceaux sont de nouveau superposés au niveau du miroir séparateur.

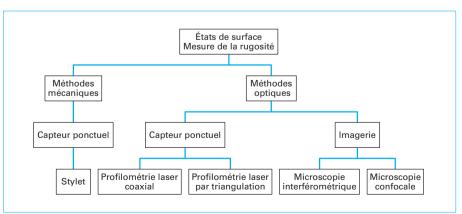


Figure 5 - Principales méthodes de mesure

Tableau 12 – Paramètres d'états de surface surfacique				
Intitulé	Définition	Symbole		
	Paramètres de hauteur			
Écart moyen arithmétique	Moyenne arithmétique des hauteurs Z (x, y), à l'intérieur de l'aire de base.			
Écart moyen quadratique	Moyenne quadratique des valeurs des hauteurs $Z(x, y)$, à l'intérieur de l'aire de base.			
Facteur d'asymétrie	Quotient de la moyenne des cubes des valeurs des hauteurs $Z(x, y)$ par le cube de la valeur du paramètre Sq , à l'intérieur de l'aire de base $Z(x, y)$.	Ssk		
Facteur d'aplatissement	Quotient de la moyenne des valeurs à la puissance 4 des hauteurs $Z(x, y)$ par la valeur à la puissance 4 du paramètre Sq , à l'intérieur de l'aire de base.	Sku		
Hauteur maximale de pic	Plus grande des hauteurs de pic, à l'intérieur d'une aire de base.	Sp		
Hauteur maximale de creux	Plus grande des profondeurs de creux, à l'intérieur d'une aire de base.	Sv		
Amplitude maximale de la surface	Somme de la hauteur maximale de pic et de la profondeur maximale de creux, à l'intérieur d'une aire de base.	Sz		
	Paramètres latéraux			
Densité de pics	Nombre de pics par unité d'aire.	Sds		
Longueur d'autocorrélation	Longueur d'autocorrélation qui correspond à la plus forte décroissance de la fonction d'autocorrélation.	Sal		
Ratio d'aspect de texture	Rapport entre la longueur minimale d'autocorrélation et la longueur maximale d'autocorrélation.	Str		
	Paramètres hybrides			
Courbure moyenne arithmétique des pics	Moyenne arithmétique de la courbure de la surface au voisinage des pics, à l'intérieur d'une aire de base.	Ssc		
Courbure moyenne quadratique de la surface	Courbure moyenne quadratique de Moyenne quadratique des pentes locales de la surface, à l'intérieur d'une aire de base.			
Ratio de la surface développée	Rapport entre l'aire développée à l'intérieur d'une aire de base et l'aire de base.	Sdr		
	Fonctions et paramètres associés			
Taux de surface portante	Rapport entre la surface portante à un niveau de coupe donné c et l'aire d'évaluation, c étant mesuré à partir du plan de référence.	Smr(c)		
Hauteur du taux de surface portante Niveau de coupe auquel le taux de surface portante <i>Smr</i> est obtenu.		c(Smr)		
Paramètres linéaires de surface	Paramètres définis selon la norme NF EN ISO 13565-2 et calculés à partir de la fonction de surface portante. Fonction de surface portante : fonction représentant les taux de surface portante en fonction des niveaux de coupe c correspondants.			
portante				
Volume de vide	Volume compris entre un plan correspondant à un niveau de coupe $c(Smr)$ et la partie de la surface située au-dessous du plan de coupe.	Vv(Smr)		
Volume de vide des creux	Volume de vide à un taux de surface portante de 80 %.			
Volume de vide du noyau	Différence de volume de vide entre les taux de surface portante de 10 % et de 80 %.	Vvc		
Volume de matière	Volume de matière Volume compris entre un plan correspondant à un niveau de coupe $c(Smr)$ et la partie de la surface SL située au-dessus du plan de coupe.			
Volume de matière des pics	Volume de matière à un taux de surface portante de 10 %.	Vmp		
Volume de matière du noyau	Différence de volume de matière entre les taux de surface portante de 10 % et 80 %.	Vmc		
	Autres paramètres			
Dimension fractionnaire caractérisant la géométrie de la surface calculée à partir de la pente du graphe d'échelle. Dimension fractale Graphe d'échelle : graphe logarithmique des volumes compris entre les enveloppes morphologiques obtenues par fermeture et ouverture de la surface à l'aide d'un élément structurant plat, en fonction du logarithme de la taille s de cet élément structurant.		Sfd		
Direction de texture de la surface <i>SL</i>	Angle, mesuré à partir de l'axe y, correspondant à la valeur maximale du spectre angulaire APS(s).	Std		

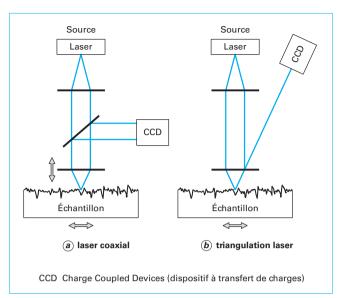


Figure 6 - Méthodes par profilométrie laser

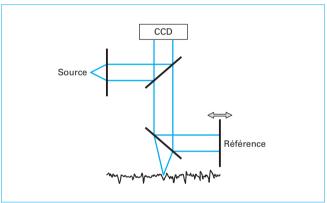


Figure 7 - Microscopie interférométrique

Des franges d'interférence sont générées par la différence de chemin optique entre les deux faisceaux. Le réseau de franges est enregistré avec une caméra CCD. En le faisant varier par un déplacement du miroir ou de l'échantillon et en mesurant l'intensité réfléchi au cours du décalage, on accède à la hauteur relative de chaque point de la surface.

Une frange correspond à une ligne d'égale distance entre les deux surfaces. D'une frange à l'autre, cette distance varie de $\lambda/2$.

Il est ainsi possible de calculer des hauteurs pour chaque point de la caméra et de reconstruire de proche en proche la forme de la surface mesurée.

4.3.2.3 Microscopie confocale

La surface de l'échantillon est balayée par un laser. Grâce à un diaphragme placé avant le détecteur, celui-ci ne reçoit que le faisceau provenant du point focal (figure 8). En déplaçant l'échantillon ou le détecteur suivant l'axe vertical, le plan focal occupe alors différentes hauteurs; on obtient ainsi une série de « coupes optiques » de la surface de l'échantillon.

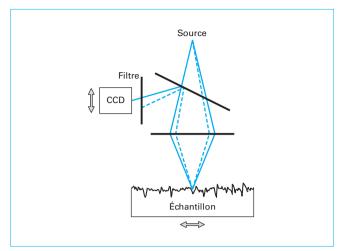


Figure 8 - Microscopie confocale

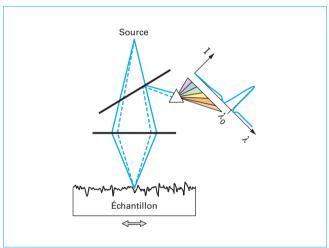


Figure 9 - Microscopie confocale avec codage chromatique

Une méthode dérivée de la microscopie confocale utilise l'aberration chromatique d'une lentille (figure 9). Une source blanche est focalisée sur la surface par un ensemble optique présentant une forte aberration chromatique. Le capteur est basé sur le principe du codage chromatique, où l'on attribue à chaque point du champ de mesure une longueur d'onde. L'altitude de la surface est déterninée par une analyse spectrale de la lumière réfléchie par cette surface. Cette méthode est plus rapide tout en ayant une profondeur de champ importante (jusqu'à 10 mm).

4.3.3 Choix de la méthode

Le choix dépend essentiellement de l'accessibilité des surfaces à caractériser, de leur nature, de la précision recherchée et des caractéristiques des équipements (tableau 13). Il s'agit dans un premier temps de choisir entre une méthode avec ou sans contact. Le tableau 14 donne des informations sur les possibilités et les limites de chaque méthode.

Tableau 13 – Caractéristiques des différentes méthodes						
Méthode	Résolution verticale (µm) Gamme de mesure verticale (mm)		Taille des surfaces			
Méthode à contact						
Stylet	0,003 à 0,006 1 à 6		5 mm² à 25 cm²			
Méthode optique						
Profilométrie laser coaxial	0,015	1,5	5 mm² à 100 cm²			
Profilométrie laser par triangulation	0,5	3 à 12	jusqu'à 1 m²			
Microscopie interférométrique	0,000 1 à 0,005	< 0,1	0,1 à 100 mm ²			
Microscopie confocale	0,005 à 0,020	0,1 à 1	Jusqu'à 400 cm²			

Tableau 14 – Possibilités et limites des méthodes			
Méthode	Points forts	Limites d'utilisation	Domaine d'application
Mécanique à contact	Méthode normalisée (pour le 2D) Peu sensible à l'environnement Inspection de zones larges Gamme de mesure verticale importante Palpage de surface inclinée (jusqu'à 45°) Robustesse Fiabilité	 Ne convient aux surfaces de formes complexes Pouvoir d'inspection limité par la taille du palpeur Contact mécanique pouvant entraîner une déformation ou une détérioration de la surface Faible vitesse d'acquisition entraînant un temps d'acquisition très long (environ 30 min pour une surface de 2,5 mm par 2,5 mm) Difficultés d'avoir des déplacements précis dans le plan XY Sensible aux vibrations 	 Pièces de forme assez régulière Pièces non déformables
Optique en général	Pas d'endommagement de la sur- face Mesures rapides (environ 5 min pour une surface de 2,5 mm × 2,5 mm)	Méthodes non normalisées à ce jour (projets de norme en cours de préparation) Perte du signal en cas de pentes locales importantes Perturbation de la mesure (éblouissement ou manque de résolution) occasionnée par la brillance, le changement de couleur ou la non-réflexion de la surface Sensible aux changements de température Sensible aux vibrations	 Pièces fragiles Pièces déformables
Optique Profilométrie Laser coaxial	Convient aux échantillons spéculaires, diffusants, transparents et poreux Moins tributaire de la nature du matériau que les méthodes par triangulation Dynamique horizontale supérieure aux techniques microscopiques (de l'ordre de 200 mm) Pas de risque de zone d'ombre	 Ne convient pas aux échantillons absorbants ou fortement courbés Précautions liées à l'utilisation du laser 	Méthode souvent utilisée pour les mesures de planéité
Optique Profilométrie Friangulation laser	 Dynamique horizontale supérieure aux techniques microscopiques (de l'ordre de 200 mm) Dynamique verticale supérieure au laser coaxial 	Précautions liées à l'utilisation du laser Ne convient pas aux échantillons spéculaires, transparents, absorbants, fortement courbés ou poreux Risque de zone d'ombre	Surface de taille importante

Tableau 14 – Possibilités et limites des méthodes (suite et fin)				
Méthode	Points forts	Limites d'utilisation	Domaine d'application	
Optique Microscopie interférométrique	Méthode adaptée pour rugosité très fine Très haute résolution Résolution verticale meilleure que les autres méthodes optiques Convient aux échantillons absorbants, fortement courbés, spéculaires, transparents	 Ne convient qu'aux surfaces réfléchissantes Mesures intérieures impossibles Variation entre 2 points consécutifs inférieur à une demi-longueur d'onde Peu adapté aux matériaux métalliques Faible dynamique verticale (limitée à quelques longueurs d'onde) Très faible surface inspectée (de l'ordre du mm²) Inclinaison de la surface de 0,5 à 20 degrés suivant la taille de la surface Très sensible aux poussières et aux vibrations 	Surfaces de petite taille : — usinées : prothèse de hanches, roulement à bille, etc. ; — optiques : lentilles, etc. ; — déformables : polymères, vernis, etc.	
Optique Microscopie confocale	 Moins tributaire de la nature du matériau que les méthodes par triangulation Peu sensible à l'éclairage ambiant Résolution verticale élevée Convient aux échantillons poreux, courbés, spéculaires ou transparents 	 Le temps d'acquisition est long Angle entre axe de mesure et normal à la surface inférieur à 35 degrés Ne convient pas aux échantillons de faible réceptivité ou absorbants Faible surface inspectée (de l'ordre de quelques mm²) Très sensible aux vibrations 	Tous types de surfaces planes ou faiblement déformées, de petite taille	

4.3.4 Méthode par projection de franges

Le principe est basé sur la projection d'une lumière blanche structurée sous forme de franges sur la surface de l'échantillon. Un décalage successif des franges et l'analyse de leur déformation à l'aide d'une caméra CCD permet de déterminer le relief de la surface.

Cette méthode est plus utilisée pour caractériser une surface qu'un état de surface. En effet, sa résolution verticale importante (de 2 à 10 $\mu m)$ ne permet de caractériser que des surfaces très rugueuses.

Parution : juin 2006 - Ce document a ete delivre pour le compte de 7200039662 - ens paris saclay // 138.231.69.113

États de surface

par Bernard RAPHET

Responsable Qualité et responsable Formation d'ANNECY MÉTROLOGIE Ancien responsable du service métrologie du CTDEC (Centre technique de l'industrie du décolletage)

Bibliographie

- CNOMO. Guide de capitalisation pour la caractérisation et la mesure des états de surface en complément de la normalisation ISO. GE40-084N, nov. 2000. http://www.cnomo.com
- Dr BLUNT (L.). Surfstand The development of a basis for 3D surface texture standards.
- ZANI (M.-L.). Les techniques de contrôle d'aspect des surfaces. Revue « MESURES » nº 741, page 60, janv. 2002.
- ZANI (M.-L.). La mesure de rugosité ? Quelques normes.... Et des dizaines de paramètres. Revue « MESURES » nº 758, page 59, oct. 2003.
- La rugosité de surface des produits en acier: comment la caractériser. OTUA Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier – Le courrier technique n° 63.
- Recueil de conférences. Les nouvelles normes ISO des états de surface. Journée technique organisée par le CETIM le 07 décembre 2000 à Saint-Étienne.

Normalisation

Association française de normalisation AFNOR http://www.afnor.fr			NF EN ISO 12179	05-00	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Étalonnage des instruments à contact (palpeur).
1. Normes interna	ationale	s	NF EN ISO 13565-1	1 03-98	Spécification géométrique des produits (GPS) –
NF EN ISO 1302	04-02	Spécification géométrique des produits (GPS) – Indication des états de surface dans la documentation technique de produits.			État de surface : méthode du profil – Surfaces ayant des propriétés fonctionnelles différentes suivant les niveaux – Partie 1 : filtrage et conditions générales de mesurage.
NF EN ISO 3274	03-98	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface: méthode du profil – Caracté- ristiques nominales des appareils à contact (palpeur).	NF EN ISO 13565-2 03-98		Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Surfaces ayant des propriétés fonctionnelles différentes suivant les niveaux – Partie 2 : caractérisation
NF EN ISO 4287	12-98	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Termes, définitions et paramètres d'état de surface.			des hauteurs par la courbe de taux de longueur portante.
		·	NF EN ISO 13565-3 02-02		Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Surfaces
NF EN ISO 4288	03-98	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Règles et procédures pour l'évaluation de l'état de surface.			ayant des propriétés fonctionnelles différentes suivant les niveaux – Partie 3 : caractérisation des hauteurs par la courbe de probabilité de matière.
NF EN ISO 5436-1	08-00	Spécification géométrique des produits (GPS) –	État de su		
		État de surface : méthode du profil : étalons – Partie 1 : mesures matérialisées.			Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : surfacique – Partie 1 : termes et définitions et paramètres surfaciques.
NF EN ISO 5436-2	03-02	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Étalons – Partie 2 : étalons logiciels.	XP E05-030-5	12-03	·
					Spécification géométrique des produits (GPS) État de surface : surfacique – Partie 5 : caracté
NF EN ISO 8785	12-99	Spécification géométrique des produits (GPS) – Imperfections de surface – Termes, définitions et paramètres.			ristiques métrologiques des instruments à contact (systèmes de palpage).
			XP E05-030-6	12-03	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : surfacique – Partie 6 : étalon-
NF EN ISO 11562	03-98	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Caracté- ristiques métrologiques des filtres à phase correcte.			nage et étalons des instruments à conta (systèmes de palpage).
			NF E05-059-1	10-03	Spécification géométrique des produits (GPS) – Essais de réception et de vérification périodique
NF EN ISO 12085	03-98	Spécification géométrique des produits (GPS) – État de surface : méthode du profil – Paramètres liés aux motifs.			essais de reception et de verification periodique des instruments de mesure de profil – Partie 1 : instruments de mesure des états de surface à contact.

Constructeurs et fournisseurs

(Listes non exhaustives)

Méthodes avec contact

ÉTATS DE SURFACE

Cotec http://www.cotec.fr

Digital Surf http://www.digitalsurf.fr

Hommelwerke http://www.hommelwerke.com

Mahr http://www.mahr.com

Mitutoyo http://www.mitutoyo.fr

Taylor-Hobson http://www.taylor-hobson.com

Veeco Instruments http://www.veeco-europe.com

Méthodes optiques

Breuckmann (Eotech) http://www.eotech.fr

Cotec http://www.cotec.fr

Digital Surf http://www.digitalsurf.fr

Fisba Optik (Eotech) http://www.eotech.fr

Fogale Nanotech http://www.fogale.fr

Hommel-Somicronic http://www.hommelwerke.com

Leica Microsystèmes http://www.leica-microsystemes.com

Micromap (Eotech) http://www.eotech.fr

Nanofocus (Eotech) http://www.eotech.fr

OME (Eotech) http://www.eotech.fr

Stil http://www.stilsa.com

Veeco Instruments http://www.veeco-europe.com

Zygo (Lot-Oriel) http://www.lot-oriel.fr



GAGNEZ DU TEMPS ET SÉCURISEZ VOS PROJETS EN UTILISANT UNE SOURCE ACTUALISÉE ET FIABLE



Depuis plus de 70 ans, Techniques de l'Ingénieur est la source d'informations de référence des bureaux d'études, de la R&D et de l'innovation.



LES AVANTAGES ET SERVICES compris dans les offres Techniques de l'Ingénieur



Accès illimité aux articles en HTML

Enrichis et mis à jour pendant toute la durée de la souscription



Téléchargement des articles au format PDF

Pour un usage en toute liberté



Consultation sur tous les supports numériques

Des contenus optimisés pour ordinateurs, tablettes et mobiles



Questions aux experts*

Les meilleurs experts techniques et scientifiques vous répondent



Articles Découverte

La possibilité de consulter des articles en dehors de votre offre



Dictionnaire technique multilingue

45 000 termes en français, anglais, espagnol et allemand



Archives

Technologies anciennes et versions antérieures des articles



Impression à la demande

Commandez les éditions papier de vos ressources documentaires



Alertes actualisations

Recevez par email toutes les nouveautés de vos ressources documentaires

ILS NOUS FONT CONFIANCE











































^{*}Questions aux experts est un service réservé aux entreprises, non proposé dans les offres écoles, universités ou pour tout autre organisme de formation.